ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mardi 10 juillet 1900 (21 Messidor An 108 de la République). 191e jour de l'année, 20e jour de l'été, 14e jour de la lune.
Lever du soleil à 4 h. 09 ; coucher à 8 h. 01.
Lever de la lune à 6 h. 18 soir ; coucher à 1 h. 58 matin.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 9 juillet :
Baromètre à 2 heures du soir : 765 m m. (beau).
Hausse depuis la veille : 1 m m.
Thermomètre à 6 heures du matin : 8° au-dessus ; à 3 heures de l'après-midi : 19° au-dessus.
Etat du ciel : Couvert.
Direction et force du vent : Ouest, faible.
Pluie tombée depuis 24 heures : 4 m m. 2.
Temps probable pour dimanche : Incertain.

Lire à la 2e page :

Le mouvement gréviste

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

CONSEIL MUNICIPAL

Comme nous l'avons annoncé, la séance du Conseil municipal aura lieu vendredi prochain, à 8 h. 1/2 du soir.

Diverses questions ont été ajoutées à l'ordre du jour déjà publié, ce sont :

Communications de l'administration

Tribunal de Commerce : révision de la liste des électeurs. Formation de la commission.

Logements insalubres, homologation de rapports.

Service des Eaux : distribution d'eau potable en prêt complémentaire.

Demande de subside par la société de gymnastique « l'ancienne ».

Demande de subside par le Cercle Nautique « l'Aviron ».

Rapports des Commissions

Voirie municipale : quai du Sartel : ricolage du revêtement, construction d'un garde-corps [illegible], le citoyen Hespel.

Enfin, le nouvel ordre du jour indique le dépôt par notre vieil ami Jules Noyelle d'une proposition au sujet de l'envoi des délégués à l'Exposition de Paris.

Notre vieux copain veut demander à être délégué au concours pour l'amélioration de la race ovine en Afrique.

ÉCOLES CLÉRICALES

Les cléricaux de Roubaix ont clôturé, dimanche, les noces et festins qu'ils offraient à la mémoire du patron de M. Flamidien, un nouveau saint dénommé Jean Baptiste de la salle.

Le discours de clôture a été prononcé par un nommé Hage, qui s'est fondé, d'après le *Journal* soi-disant catholique et honnête de *Roubaix*, de venir aux frères instruire actuellement 200 élèves dans les écoles libres de Roubaix, alors qu'au moment où la laïcisation des frères donnaient l'enseignement à 1500 élèves seulement.

Nous sommes étonnés, pour notre part, que la calotte ne se flatte pas d'autres progrès alors qu'elle jouit de la complicité scandaleuse des soi-disant républicains, à la façon des Rousseau, Chatteleyn, Roussel et autres.

Parmi ces soi-disants républicains, M. Delepoutre-Trayart, candidat aux élections municipales sur les listes Cosaques et délégué de la Préfecture pour la revision des listes électorales, assistait, pendant que le Hage discourait à St-Martin, à la distribution des prix de l'Institut technique roubaisien, que les patrons cléricaux ont créé pour faire pièce à l'école Nationale des Arts industriels.

Dans cette circonstance, M. Delepoutre-Bayart était-il aussi le délégué de la Préfecture ?

Il n'y aurait, mon Dieu ! rien d'extraordinaire à cela, ceux qui ont mission officielle de faire prospérer l'école laïque, les appliquant avec plus ou moins de jésuitisme, à la ruiner, au profit de l'établissement de M. le chanoine Vassart.

Fête Nationale. — M. Le Blorieux, aéronaute, exécutera des ascensions de tapis ou fera opérer une descente en parachute.

Gratuitement à ceux de nos abonnés, des bas-quartiers, il a choisi le place d'Amiens, à l'angle des rues Barbe et de Menin, lieu qui devait être organisé à l'angle des boulevards de la République et d'Armentières est abandonné.

Testament de bonapartiste. — Mme X..., une vieille rentière fort riche, dont les sentiments bonapartistes sont bien connus, vient, nous dit-on, d'indiquer dans son testament qu'elle voulait laisser aux deux seuls doyens badinguettistes du parti bonapartiste, MM. X... et L., qu'elle a pu trouver à Roubaix, la Lettre électorale dans laquelle est reposée le cliché [illegible] de la visite de Napoléon III à Roubaix en 1853.

On dit que dans leur émotion MM. X... et L., ont, à l'annonce de cette importante nouvelle, crié « Vive la République ».

Il y a donc un commencement à tout.

Les patronages cléricaux. — Dimanche après-midi, par suite d'un grave relâchement de surveillance, un accident sérieux est survenu au patronage clérical de Tilloy, rue du Tilleul.

Un enfant de 13 ans, Aristide Lefebvre, étolier, dont les parents habitent rue de Sébastopol, 40, étant à la balançoire, se sentait lancé à une trop grande hauteur et pris de peur, il perdit l'équilibre et tomba sur le sol.

Le docteur Dubar, qui a soigné le blessé, a constaté une fracture externe inférieure du radius gauche, et l'a fait transporter à l'Hôtel-Dieu.

Arrêté à Courtrai. — Un mécanicien, Léon D..., 19 ans, demeurant à Roubaix, rue de Turin, 60, a été arrêté et incarcéré à la prison de Courtrai, pour bris de mobilier dans un café et coups au propriétaire de l'établissement.

Vol de laines. — Dans les nuits des 7 au 8 ou du 8 au 9 courant, des malfaiteurs ont pénétré dans les magasins d'escarcassage, rue des Fondeurs, de M. Emile Benoist, marchand de laines, rue St-Maurice.

Grimpant le long d'une gouttière, les malfaiteurs ont passé par une fenêtre à tabatière de la toiture, puis ils ont sauté sur un tas de laines placé dans le magasin. S'emparant alors d'une échelle, ils ont fait passer dans la rue à un complice, en grimpant à l'échelle, des quantités de laines dont on n'a pu encore vérifier le poids.

Le vol a été découvert hier matin, car on a trouvé des mèches de laine dans la rue, dans la nocherie et sur les échelons de l'échelle. Il y a déjà plusieurs fois que des vols semblables sont commis.

Plainte a été déposée au commissariat du 1er arrondissement, ou une enquête a été ouverte.

Arrêté à la course. — Hier après-midi, vers 3 h. 1/2, rue du Parc, six ouvriers briquetiers fêtaient leur saint patron, faisant la noce insultant les agents de police Wuillaumez et Fiévez, de service dans la rue.

Après avoir enfoncé le comptoir de l'estaminet de la villa de Rosas, rue du Parc, et terrorisé les habitants du cabaretier, nos bonshommes prirent la fuite. à l'exception de l'un d'eux qui continua à insulter la police pendant environ 3/4 d'heure.

Au moment où il vit déboucher l'agent de sûreté Labbe, monté à bicyclette, le pochard prit ses jambes à son cou mais l'agent le poursuivant avec son vélo, le fit culbuter en plaçant sa roue de devant entre les jambes du fuyard.

Se voyant pincé, il se releva et voulut envoyer un coup de tête dans la poitrine de l'agent de sûreté, mais les agents en tenue, arrivant aussitôt, réussirent à le maîtriser.

C'est un individu nommé François Ségard, âgé de 23 ans, briquetier, né à Fourmies, demeurant au coin des rues de la Limite et des Vélocipèdes, à Croix.

Il a été écroué au poste du 2e arrondissement.

Attaque nocturne. — M. Séraphin Lerouge, 40 ans, apprêteur, demeurant rue du Havre, chez M. Bulteau, rentrait à son domicile, dimanche soir, vers 7 heures, lorsqu'en passant au boulevard de Paris, il fut roué de coups par des individus qui prirent la fuite après avoir tenté de le dépouiller.

Le blessé a reçu les soins du docteur Harlet qui a constaté des plaies multiples contuses à la tête, et a ordonné le transport du blessé à l'Hôtel-Dieu.

Une enquête a été ouverte au commissariat du 2e arrondissement.

Acte de probité d'une écolière. — Une montre de dame en or, portant le n° 630, et, sur la cuvette intérieure l'inscription « Sophie Delerue, à Roubaix », a été trouvée dimanche soir, vers 9 heures, au boulevard de Cambrai, par une fillette de 12 ans, Marguerite Chevalier, écolière, demeurant rue de Wasquehal, cour du Braudeloire, 3, à Roubaix.

Cette montre a été déposée par l'honnête fillette au poste du 2e arrondissement, puis remise à M. Loridan-Bonte fermier, demeurant à Hem, qui était venu en déclarer la perte à la police.

On dit que dans sa joie d'avoir retrouvé cette montre, le propriétaire a donné un louis à l'honnête petite écolière.

L'infanticide de la rue de l'Alma. — La jeune fille incriminée d'infanticide par imprudence, dont nous avons parlé dans le procès de l'infanticide de la rue de l'Alma, Marie Vanmeirhaeghe, a été conduite samedi après-midi au parquet de Lille, puis écrouée à la maison d'arrêt, à la disposition de M. le Procureur de la République.

Un gamin qui se pend. — Un jeune homme âgé d'une quinzaine d'ans, qui est occupé en qualité de commis à l'épicerie du « Café Bourbon », place du Trichon, avait été, dimanche matin vers 8 heures, lui porter de renfoncements de la part de sa patronne.

Peu de temps après, celle-ci ne le voyant plus, le chercha partout sans le trouver. Son mari informé, se mit à la recherche du commis disparu. Il trouva dans le grenier, le jeune homme pendu à une poutre. La corde fut coupée. Par bonheur, le jeune désespéré respirait encore.

A l'aide de soins, M. le docteur Lepers, qui avait été appelé aussitôt, lui fit reprendre ses sens. Ce dans imprudent en sera donc quitte à bon compte, mais il pourra se vanter d'être revenu de loin.

Outrages à agents et ivresse. — Dimanche soir, vers 8 heures, Hubert Hermant, âgé de 30 ans, colporteur, demeurant rue du Chemin de fer, à la clôture d'arrêté mis en état d'arrestation sous l'inculpation d'ivresse et d'outrages envers l'agent Merlaeghe.

Il a été écroué au poste du 1er arrondissement.

Voleurs alteres. — Dans l'avant-dernière nuit, des individus inconnus ont, vers une heure du matin, enfoncé la porte et brisé les carreaux de la vitrine de Mme Marie Leclercq, 44 ans, cabaretière, demeurant rue Jacquart, 39, parce qu'on refusait d'ouvrir pour leur donner à boire.

La police informée du fait a ouvert une enquête.

Les gentes des travailleurs. — Le 5 juillet un accident est survenu chez Motte-Bossut, *fils*, boulevard de Mulhouse.

Le nommé Bouché Adrien, fileur, âgé de 38 ans, demeurant rue Dampierre, maisons Grange s'est fait une entorse dorso-lombaire, en travaillant aux vis de pression.

Le docteur a déclaré 5 jours d'incapacité de travail.

Un accident est survenu dans la rue d'Inkermann, à un ouvrier de M. Cordonnier, rue Notre-Dame, 22.

Le nommé Vandrich Auguste, peintre, âgé de 30 ans, demeurant rue de Croix, cour des Champs-Elysées, a eu la jambe gauche brûlée en maniant une lampe à essence.

Le docteur Dervillé a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Le 7 juillet, un accident est survenu chez Paul Desmadryl, rue d'Inkermann, 3.

Le nommé Anthone Victor, peintre, âgé de 43 ans, demeurant rue de Rome cour Parent 27, s'est contusionné le pied droit en tombant d'une échelle.

Le docteur Duchet a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

Le 6 juillet un accident est survenu chez Jean-Baptiste Van Welden, rue d'Alger, 19.

Le nommé Vleghe Victor, menuisier, âgé de 43 ans, demeurant à Marcq-en-Barœul, s'est blessé au genou gauche en glissant sur le plancher.

Le docteur Leborgne a déclaré 20 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Léon Olivier, rue de Constantine.

Le nommé Laporte Théodore, mouleur, 1 ans, demeurant rue Daubenton, 38, a eu le poignet droit brûlé par de la fonte en ébullition.

Le docteur Delattre a déclaré 12 jours d'incapacité de travail.

— Le 7 juillet, un accident est survenu à la société anonyme l'Avenir, rue Pelart.

Le nommé Vestraete Valentin, apprêteur, demeurant à Wattrelos, a fait une chute en portant un ballot et s'est fracturé le péroné de la jambe gauche.

Le docteur Druesne a déclaré 40 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu à la Société anonyme de peignage, rue du Collège, 110.

Le nommé Depraetere Baptiste, tourneur, âgé de 15 ans, demeurant rue du Fort, cour Thomas, a eu l'ongle de l'index droit arraché entre un support et le pignon de son tour.

Le docteur Druesne a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

Les vélocipédistes. — Nous recevons la lettre suivante que nous insérons très volontiers, car elle contient une très légitime réclamation :

« Roubaix, 8 juillet 1900.

» Monsieur le Rédacteur de l'*Egalité*,

Nous venons de voir l'affiche annonçant les réjouissances publiques à l'occasion de la fête du 14 juillet, à notre grand regret nous constatons que le sport le plus en vogue en ce moment n'y figure pas, et pourquoi ? il serait cependant si facile de contenir 7 à 800 ouvriers comme nous, en organisant une course vélocipédique au parc Barbieux le samedi matin, 14 Juillet de 9 à 11 heures.

Nous comptons que vous serez notre interprète auprès des intéressés. Nous vous remercions à l'avance.

Un groupe d'amateurs.

Les primes de la Bouchée de pain. — La 1re prime, une maison située boulevard de Beaurepaire, a été gagnée par M. Mousset, négociant rue Charles-Quint, avec le n° 3038.

— La 2e, mille francs en espèces, est attribuée au n° 28497, appartenant à M. Coopman, cordonnier, 102, rue du Grand-Chemin. Le n° 14329 appartenant à M. Narcisse Gillon, rue Dombasle, gagne 500 fr.

Mlle Marie Wagemann, demeurant rue d'Hauboudin, à Tourcoing, gagne la 3me prime, une obligation de la ville de Bruxelles avec le numéro 8822.

Le prime, un livret de caisse d'épargne de cent francs, est gagnée par le numéro 2000, appartenant à M. Dathoit-Delehoutre, rue St-Georges.

M. Vancomenabeck, 337, Grande-Rue, gagne cent francs en espèces avec le numéro 28915.

Le n° 22137 qui gagne une obligation de la Ville de Paris 1855, a été vendu à Lille. — Le n° 9154, une obligation Ville de Paris 1874, appartient à M. Henri Destombes, rue Basse-Masure. — Le n° 18016, une obligation communale 1891, appartient à M. Lepoutre, à Wattrelos. — La 7e prime, 1 obligation Ville de Paris 1886, est gagnée par la Belle Jardinière, maison située à Lille, avec le n° 1[illegible].

Les autres numéros gagnants sont :

1688	21104	25248	16485	22707	8037	1379
1447	28532	21944	13498	15691	718	21358
17973	28434	24963	24811	18835	10007	

Les lots doivent être réclamés au Trésorier, 11, rue de la Fosse-aux-Chênes, de 9 heures du matin à 11 heures et de 2 à 5 heures après-midi.

Cercle nautique « L'Aviron ». — Dans sa réunion trimestrielle obligatoire du samedi 7 juillet courant, tenue au siège de la société, Café Moderne, les membres du Cercle nautique « L'Aviron », ont décidé de donner de grandes courses le dimanche 22 juillet 1900, à 2 h. 1/2, au garage du Blanc-Seau.

Si le temps est favorable, nul doute que cette fête obtiendra un très grand succès.

Le programme des courses sera donné ultérieurement.

Délégués ouvriers à l'exposition. — Les délégués de la métallurgie et du bâtiment pour l'exposition sont priés de se réunir ce soir, à 8 h. 1/2, chez le citoyen Ruennoy, rue de la Chapelle-Clarette, 29. — Fixation de la date de départ pour Paris.

Plombiers - Couvreurs. — La chambre syndicale des ouvriers ferblantiers, zinqueurs, plombiers, couvreurs se réunira en son local habituel, place Verte, au Chinois, pour la réunion mensuelle, le mercredi 11 juillet à 7 h. 1/2.

Ordre du jour : Lecture des procès verbaux et correspondances. Remise des livrets.

PARTI OUVRIER

Section roubaisienne

L'Union des Gauches anti-cléricales

Nous recevons, avec prière d'insérer, la communication suivante :

Une note parue dans les journaux, ayant tendu à faire croire que les quelques personnes composant l'« Union des Gauches anti-cléricales », avaient quelque chose de commun avec le Parti Ouvrier, le Comité Exécutif de la section roubaisienne, réuni en séance, tient à déclarer que c'est là une assertion absolument fausse, qu'il tient à faire connaître par le présent ordre du jour qui sera rendu public.

Le Secrétaire de la Section roubaisienne.
H. LEFEBVRE

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 9 Juillet 1900

NAISSANCES. — Rosine Paradis, rue Sainte-Elisabeth. — Jeanne Vrancken, rue de Tillemont, 20. — Suzanne Brasart, rue Blanchemaille, 66. — Raymond Vandervennet, rue Mimerel, 11. — Eugène Bulcourch, rue Lainière, 5. — Jean Lemaire, rue de l'Empereur, impasse Malo, 5. — Laura Vandenbroucke, rue de la Fontenette, 40. — Jeanne Hoffmann, rue de la Vigne, 24. — Jeanne Lecuyer, rue Dupuis, 1. — Fernande Parent, boulevard de Cambrai. — Paul Dupont, rue de Lannoy, 15. — Jean Dubar, rue de Lannoy, 15. — Arthur Normand, rue du Château. — Henri Rosalie Bleuse, rue de Lannoy, 30.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Par suite de circonstances imprévues, la séance du Conseil municipal qui devait avoir lieu ce soir, vendredi, est remise au mardi 17 courant à 8 h. 1/2 du soir à l'Hôtel de ville et comprendra le même ordre du jour.

Lycée de Tourcoing. — MM. Pernez et A. Dupuis, inspecteurs généraux de l'université, assistés de M. le Recteur de l'Académie de Lille, ont inspecté dans le courant du mois, les différentes classes du lycée de Tourcoing.

Ils ont emporté de leur inspection l'opinion la plus avantageuse à notre bel établissement universitaire et ils ont exprimé à M. le Proviseur ainsi qu'aux Professeurs, toute leur satisfaction, non seulement pour l'état de prospérité actuelle du Lycée, mais aussi pour la force des études et la valeur éducative de l'enseignement donné.

Enfant trouvé. — Un petit garçon paraissant âgé de 3 ans, cheveux blonds et courts, yeux bleus, vêtu d'une robe rouge, chaussé de bottines à lacets et de bas noirs, a été trouvé aujourd'hui rue d'Havre. Il a été admis à l'Hospice en attendant que ses parents soient connus.

Arrestations. — Le nommé Delaval Georges, 23 ans, journalier, rue Colbert, 35, a été arrêté pour vol de moules des arbres appartenant à M. Hébrie Hésir, rue Colbert, 35, menaces envers ce dernier et vol de bouteilles de vin.

— Le nommé Cerinc Henri, 18 ans, garçon boucher, rue Laroche-Joubert, chez M. Vuers, a été arrêté pour vol d'un portemonnaie de 1[illegible] au préjudice de la nommée Tiemerman Louise, servante dans la même maison.

Accidents. — Leclercq Pierre, 55 ans, rue de la Latte, ouvrier chez Louis Bonque, rue du Brun-Pain, a reçu une pièce de fer sur le pied droit. Contusion. Incapacité de travail de 5 jours.

— Ponquet Louis, 25 ans, manœuvre à la gare de Tourcoing, a fait une chute dans les voies se faisant une entorse au pied gauche.

Incapacité de travail de 8 jours.

Coquyt Jules, 16 ans, backeur à Roncq, a été blessé aux doigts de la main droite par la corde de main douce chez Dupont aîné rue du Château. Incapacité de travail de 8 jours.

L'Union Tourquennoise. — On sait que l'*Union Tourquennoise* donnera le 14 juillet, à 4 heures du soir, place de la République, une grande fête publique dans laquelle elle répétera « Tout le Travail » avec lequel elle a eu tant de succès au Concours fédéral de Paris.

Les mouvements d'ensemble seront exécutés avec musique et accompagnés par l'harmonie *La Fraternelle* (chef, M. Charles Dhérin).

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 9 Juillet 1900

NAISSANCES. — Yvonne Milcamp, rue des Villas. — Andrée Nys, rue Blaville. — Albertine Lepers, rue Marengo. — Lucien Catteau, rue du Fresnoy. — Michel Magnée, rue du Blois, 224. — Paul Binds, rue Chêne-Houplin. — Joseph Tordoff, rue de Cordi, 15. — Henri Charlet, rue Desarmont, 17. — Jeanne Dekeyser, rue du Vieux-Jas. — Camille Delcroix, rue de Toul, 15. — Camille Maertens, rue de Neuville, 5. — Raymond Cattenier, rue du Bas. — Henri Castelain, rue du Pont de Neuville. — Léonie Hermant, rue de Comines. — Laure Bohin, rue de Dunkerque. — Désiré Dumont, rue de Mouvaux, 119. — Jeanne Glorieux, rue du Général Souham, 60.

DÉCÈS. — Leruste Henri, 42 ans, agent de police, rue de la Baille, 97. — Verhelst Albert, 11 mois, rue Chevreul. — Catteau Lucienne, 1 jour, rue du Fresnoy. — Duldt Valentine, 2 ans, rue Fin de la Guerre. — Descamps Rosalie, 67 ans, rue de Mouvaux, 88. — Millecamps Henri, 43 ans, tisserand, rue Marceau.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Au Bureau de Bienfaisance. — Nous avons donné dimanche une lettre concernant cet établissement que l'on n'a pas honte de qualifier charitable.

Voici la réponse qui a été faite au citoyen qui proteste contre les manœuvres des vilains jésuites de la Préfecture.

Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre estimée lettre.

« Avec une logique indiscutable, je me plais à le reconnaître, vous me demandez pourquoi les commissions administratives de l'hospice et du Bureau de Bienfaisance de Croix ne sont pas encore LAICISÉES ».

Comme il n'est pas en mon pouvoir de vous donner les explications que vous réclamez avec des arguments que je considère comme décisifs, je transmets copie de votre lettre à M. le préfet du Nord, si ce haut fonctionnaire daigne me faire connaître son sentiment sur votre réclamation, ce me sera grand plaisir que de vous en faire part.

» Veuillez recevoir, etc.

Le Maire,
» F. DESBARBIEUX. »

Le destinataire de cette missive peut attendre longtemps pour être fixé, car tant qu'on aura un Létailleur comme secrétaire-général à la Préfecture, les cléricaux et leurs créatures y seront les maîtres.

C'est même à se demander comment un ministère dit de défense républicaine conserve un réactionnaire de cette trempe à la tête du plus important département de France.

Car ce n'est pas M. Vincent qui est le préfet ; il est que le très humble serviteur de Létailleur et de la bande cléricale dont ce dernier est le plus astucieux porte-drapeau.

Mais tout passe, tout casse, tout lasse, dit un proverbe, que le sieur Létailleur pourrait bien quelque jour se voir appliquer.

Vol. — Le nommé Moulard Auguste, manœuvre de maçon, 47 ans, né à St-Sauveur (Belgique), avait trouvé un moyen bien simple de ne pas perdre son dimanche : c'était de dérober des briques pour faire quelques bra antes à son compte.

Mais tant va la... brique au bac à mortier qu'elle se brise.

Moulard en a fait l'expérience dimanche pour 400 briques qu'il avait enlevées à M. Georges Malice, entrepreneur rue Charles-Quint.

Et pour cette malice il a été mis à l'ombre.

Coopérative. — Les événements chinois ont des conséquences inattendues : c'est grâce à eux qu'il est venu à l'idée de quelques propriétaires dépendances, employées par Pol. Sauvage, de fonder une société coopérative de consommation de liquettes à fonds perdus.

Bientôt peut-être une réunion générale sera convoquée ; il suffira, pour y être admis, de présenter au contrôle quelques incendies authentiques que [illegible] de l'Union Sociale et Patriotique de Croix.

Certificat d'études. — L'école de la rue de la Gare, dirigée par Mme Cherlier, a fait recevoir cette année 6 élèves au certificat d'études : ce sont Mlles Fernel Marthe, Leconte Elise, Gauchin Jeanne, Descarpentries Jeanne, Fuleux Lucienne, Dellerie Anna.

Nos félicitations aux maîtresses autant qu'aux lauréates.

Accident de travail. — Michel Rayemaekers, 18 ans, fondeur, rue de Tourcoing, ouvrier aux Fonderies d'acier du Nord, s'est coupé l'index gauche sur le tournant en travaillant. — 8 jours d'incapacité de travail.

Souscriptions pour l'Exposition. — On nous dit que l'Union sociale et patriotique de Croix serait à la veille de tenter de frapper un grand coup pour exercer ses efforts et satisfaire la masse des rétrograde.

Il ne s'agirait rien moins, puis qu'il n'y a pas de syndicat ouvriers dans Croix, que d'envoyer des centaines et des centaines d'ouvriers à l'Exposition universelle au compte, bien entendu, des gros bonnets de la [illegible] et Pouvoir Exécutif. Mercredi dernier, [illegible] que ses simple déclaration dénoncée dans la liberté point que et l'engagement de fournir chaque mois un billet de confession.

De ailes courtiers de [illegible] se sont mis en toute pour en faire, alors les nants qu'on conduirait sûrement à l'église du Sacre-Cœur de Montmartre, en leur disant que c'est leur [illegible]. Il y en a, parmi ces courtiers, qui sont vraiment enragés pour forcer la main aux gens.

Le nombre est l'illustre chemisier Dubourg qui ne craint pas d'aller embêter les petits patrons à qui ils passent sur la conscience de leurs ouvriers pour se mettre à genoux devant ces patrons, à leur tour.

Naturellement il y en a qui se refiffent et qui entendent ne pas aller à l'Exposition pour le compte des calotins. C'est une chose dont le sieur Dubourg a pu se rendre compte.

HALLUIN. — Mise en liberté. — Les nommés Victor Meurisse, 20 ans, et Henri Gadeau, 21 ans, tisserands à Halluin, inculpés dans une affaire de vol et arrêtés il y a 3 mois, ont été remis hier en liberté, leur innocence ayant été reconnue.

WATTRELOS. — Les courses. — Les courses de Wattrelos auront lieu le dimanche 29 juillet à 2 h. 1/2 précises.

Les engagements pour toutes les courses sont reçus jusqu'au jeudi 19 juillet, avant 8 heures du soir, chez M. Perin-Delerue, café Belle-vue, Grande-Place à Wattrelos.

Parti ouvrier. — La section wattrelosienne du Parti ouvrier, réunie en assemblée générale le samedi 7 juillet, salle Brifaut, en vue au citoyen Jules Guesde ses plus sincères condoléances pour la perte irréparable qu'il vient d'éprouver en la personne de sa femme.

Incendie. — Le 7 juillet 1900, vers [illegible] heures, Clémence Verdon, veuve Tournay — Lucienne Lepoutre, fort 3 jours, Arthur Salembier, Edouard Lefebvre, Hélène Monet, Berthe [illegible].

Accidents. — Maurice Haerynck, 1 ans, homme de peine, et Virginie Bisteau, 20 ans, soigneuse. — Cyril Vancoppenolle, 21 ans, tisseur et Odile Déhéneux, 18 ans, tisserande. — Pierre Vermeille, 20 ans, tisserand, et Marie Poulet, 20 ans, journalière.

Décès. — Hélène Goudyser, 20 ans, ménagère, rue de la Distillerie.

LYS-LEZ-LANNOY. — Etat-Civil du 9 juillet. — *Décès.* — Auguste Parent, 75 ans, ancien tisserand, rue du Bois.

LE NORD

LILLE

Licence-ès-lettres. — *Session de juillet 1900.* — Ont été déclarés admissibles aux épreuves orales :

Lettres. — MM. Collart, Devaux-rin, Ernout.

Philosophie. — MM. Deschermes, Doudelez, Piquet, Leroy.

Allemand. — MM. Bouchez, Dubrulle et Le Blanc.

Anglais. — MM. Delattre et Henrant.

Admissibles de droit : MM. Lavoix (allemand), Dégardin (anglais).

Examens de russe. — Samedi dernier, à la Faculté des lettres, ont eu lieu les examens annuels de russe, sous la présidence de M. Louis Leger, professeur au collège de France.

Ont obtenu le diplôme : M. André Lirondelle, avec la note très bien ; M. Delgand.

Ont subi l'examen de passage, de 2e en 3e année : Mlle Tancrez (très bien), MM. les lieutenants Deprietere et Collignon, M. Demay, M. Lebocq.

Le 1re en 2e année : M. Albert Jacob (très bien), M. Du Beuf, M. Degraeve, M. le lieutenant Des Aittennes.

AVIS AUX GRÉVISTES DE CHEZ MOLLET-FONTAINE

Le comité spécial de la coopérative l'*Union de Lille* informe tous les grévistes coopérateurs qu'ils peuvent se présenter aujourd'hui mardi à 9 heures du soir au siège de la Société, munis de leur livret de coopérateur afin de toucher les secours qui leur sont dus.

Mort subite. — Dimanche vers midi, Mme Demester, 84 ans, 116, rue d'Iéna, passait rue des Postes, lorsque soudain elle s'affaissa.

La vieille femme avait succombé à une attaque d'apoplexie cérébrale.

Le cadavre a été transporté à son domicile.

Arrestation d'un déserteur belge. — Le nommé Henri Roman, 28 ans, tailleur d'habits, 29, rue de Bam, 16 Wedde, déserteur belge a été arrêté hier et conduit à la gendarmerie pour être remis aux autorités belges.

SUNLIGHT SAVON

est sans rival pour le ménage.

Il lave le linge facilement et rapidement.

On l'emploie dans le monde entier.

POURQUOI ?

Parce qu'il est :

PUR,
BON MARCHÉ,
ÉCONOMIQUE

Adresser une carte postale à Lever frères, Société anonyme, 5, rue Faidherbe, Lille, qui enverront une liste de débitants de SUNLIGHT Savon aux ménagères qui ne pourraient s'en procurer.

Imprudence de gamin. — Le jeune Georges Malézieux était grimpé sur une grille en fer en face de chez lui, lorsque par suite d'un faux mouvement, il eut la main droite transpercée par le bout d'une des lances de la grille.

Heureusement sa blessure n'est pas grave.

FESTIVAL DE FIVES-SAINT-MAURICE

Le festival qui aura lieu à Fives-Saint-Maurice le 12 août prochain promet d'être brillant. La société qui a mis 5,000 francs de primes à tirer au sort a su de cette façon récolter l'adhésion de nombreuses musiques et orphéons.

Nous pouvons déjà annoncer aux amateurs de musique qu'ils pourront entendre des Sociétés de premier ordre telles que l'Emulation Chorale de Lille (excellence), Menestrel du Pic (excellence), Le Réveil Musical, La Fanfare de Fives, L'Orphéon des Tramways de Tourcoing, La Société Musicale de Pierrelitte sur-Seine.

La fanfare d'Hulbert, d'Arras.

La chorale d'Harly les-Saint-Quentin.

Nous rappelons aux Sociétés musicales que les adhésions sont reçues jusqu'au 30 juillet, dernier délai, par M. Delant, secrétaire, rue des Guinguettes, 7, à Lille.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

LES FÊTES DE DOUAI

La retraite aux flambeaux, malgré la pluie a parcouru les rues de la ville samedi soir, suivie et précédée de jeunes gens et de jeunes filles tout à la joie.

Le cortège était formé de la compagnie des Sapeurs-pompiers porteurs de torches, des diverses sociétés de gymnastique locales, de la fanfare « la Concordante » de Douaniers, de la Musique municipale de Douai-Sarrin, dont jouant alternativement air de chansons et la Marseillaise, etc.

Sinistres rumeurs. — Tout s'explique. — Il y a méprise.

Dans la nuit du samedi au dimanche nombre de curieux ont stationné aux alentours de la prison Vivast, voyant assister à l'exécution de Vivaldi, le condamné à mort.

Quelques-uns de nos concitoyens, en effet, avaient aperçu la voiture destinée, suivant un usage non-antique et bien peu solennel, à laisser voyant au passage des lits des tramways électriques, avaient pris la clarté de cette dernière voiture mentionnée pour corbillard ! Les bruits d'exécution.

Les curieux en sont donc encore une fois été quittes pour leur peine.

Le Festival

Malgré quelques averses torrentielles, le festival qui a eu lieu dimanche, avait attiré un grand nombre d'étrangers venus de toutes parts.

La compagnie des tramways électriques qui avait mis à la disposition du public, a transporté pour sa part, plus de 2,000 voyageurs, tant sur le parcours de Dorignies, Sin-le-Noble que sur celui de Douai.

D'autre part on nous annonce que les trains de la compagnie du chemin de fer du Nord ont amené [illegible] voyageurs environ.

La revue des musiques inscrites pour le festival a été passée vers une heure sur la place Carnot, par MM. Bertier, maire, Dumont et Hannotte, adjoints, ainsi que les délégués de la commission des fêtes publiques.

Les musiques en jouant la *Marseillaise* ou leurs airs favoris, se sont dirigées ensuite, en long cortège, vers l'Hôtel de Ville où les vins d'honneur leur ont été offerts.

A noter notamment pour le succès de curiosité obtenu sur leur passage, les Tirailleurs de Paris, aux trompettes sonores, la société des Forges Vernes, les mineurs de Drocourt et d'Estrincourt en costume de travail, la Fanfare d'Arras, etc.

A 2 heures 1/2 a commencé le festival sur les kiosques à crêtes à cet usage et sur la place Carnot, place d'Armes, à la bagatelle, rue Gambetta et à la rue de Lille, et place du Palais de Justice.

A l'issue du festival qui a duré jusqu'à 10 heures, a eu lieu, sur le kiosque de la place Carnot, le tirage au sort des primes et la distribution des médailles.

En voici les résultats :

1re section. — 1re prime, 650 fr., la Fanfare du Commerce d'Arras.

2e prime. — 350 fr., Musique municipale d'Aniche.

3e prime. — 225 fr., Harmonie des mines de Drocourt.

4e section. — 1re prime 375 fr., les Enfants du Nord de Lallaing.

2e prime. — 250 fr., l'Avenir de Wambrechies.

3e prime. — 150 fr., Fanfare municipale de Phalempin.

5e section. — 1er prime 150 fr. les Amis Réunis, de Saulzoir.

2e 100 fr. Harmonie de Montricourt.

3e 50 fr. Harmonie de Bouvignies.

4e 30 fr. Les Frères Réunis de Paillencourt.

5e 50 fr. Amis Réunis de Marquette-les-Douchain.

6e 50. Amis Réunis de Flers-en-Escrébieux.

7e 50, La Jeune ouvrière républicaine d'Hasnon.

8e 50, Harmonie de Lecelles.

9e 50, France-Russe de Pont-à-Vendin.

10e 50, l'Espérance de Mouvaumont.

6e Section Trompettes. — 1re prime, 100 f. Les tirailleurs du 1re arrondissement de Paris.

2e, 50 fr. La Saint-Hubert d'Agent.

7e section. — Chefs. — 1re prime, 100 fr., chef de la Musique municipale d'Aniche.

2e, fr., chef de la Fanfare de Courrières.

3e 50 fr., chef de la Fanfare de Feuchin.

4e, 30 fr., chef de la Fanfare de Montricourt.

5e, fr., chef des Trompettes d'Estrincourt.

6e section. — Médailles. — 1er prix, la Fanfare de Phalempin — 2e prix, les Trompettes d'Estrincourt.

Médailles spéciales. — Les Mineurs de Drocourt. — Les Trompettes de Paris.

Bannières et drapeaux. — Médailles : 1er prix, la Fanfare du Commerce d'Arras.

2e, La Fanfare de Vitry-en-Artois.

3e, La fanfare l'Espérance de Brathe-St-Vaast.

4e, La Fanfare d'Oignies.

5e, Les Amis réunis de Flers-en-Escrébieux.

6e, La Ste-Cécile de Saulzoir.

Médaille de drapeau à la musique de Sin-le-Noble.

2e à la Fanfare Franco-Russe de Pont-à-Vendin.

3e Aux Trompettes d'Estrincourt.

Nombre. — Prix, l'Harmonie de Secla.

Éloignement. — Médaille 1er La Saint-Hubert d'Agen. — Les Tirailleurs du XIXe arrondissement de Paris.

Le bal de la Grand'place

Le bal de la Grand'place, commencé à neuf heures, avait attiré un assez grand nombre de danseurs et de danseuses qui se sont livrés à leurs ébats favoris jusqu'à deux heures du matin, aux sons d'un orchestre entraînant.

Voici le programme de la journée d'aujourd'hui mardi :

A partir de 2 heures 1/2, fête de quartier.

Fête de la rue Saint-Albin

La société de gymnastique « l'Honneur » prêtera son concours à la fête de la rue St-Albin, à 4 heures du soir.

Les gymnaste exécuteront les mouvements d'ensemble ; une course individuelle sera offerte aux pupilles.

Fête de la rue des Blancs-Mouchons

Nous avons publié le programme de cette fête dans un précédent numéro.

Harmonie municipale

A 4 heures 1/2, concert au Jardin des Plantes par la Musique municipale avec le concours de solistes étrangers.

Voici le programme de ce concert :